

connaissance a non seulement rendu impératives les modifications qui s'imposaient au niveau des institutions, elle nous a de plus fourni des indications précises sur la façon de procéder à ces manifestations.

Déjà, ces modifications commencent à se faire sentir. Par exemple, nos découvertes concernant l'attachement maternel et la séparation, et la façon dont ils marquent familles et enfants ont inspiré, entre autres, la conception de nouveaux services de santé et de centres hospitaliers. Cependant, il faut continuer de modifier certaines institutions en particulier, par exemple, les écoles, les services de bien-être, les cours, et les services communautaires. Celles-ci doivent se porter garantes de la révolution sociale contemporaine et de nos connaissances nouvellement acquises, afin d'assurer aux jeunes Canadiens une croissance qui réponde à leurs besoins et qui favorisera la société toute entière.

Programme national d'action

Convaincue de l'urgente nécessité de ces modifications, la Commission a entrepris de planifier un programme national d'action. Les commissaires ont déterminé 12 champs d'intérêt et se sont partagés en petits groupes de travail pour recueillir la documentation et préparer des recommandations qui ont ensuite été présentées à la Commission. Chaque rapport a alors été étudié et discuté, et les recommandations ont été votées une à une. En plus des recommandations préparées par chaque groupe de travail, la direction de la Commission était chargée de présenter certaines recommandations générales de

même que des recommandations sur la mise en place de mécanismes pour l'action future...

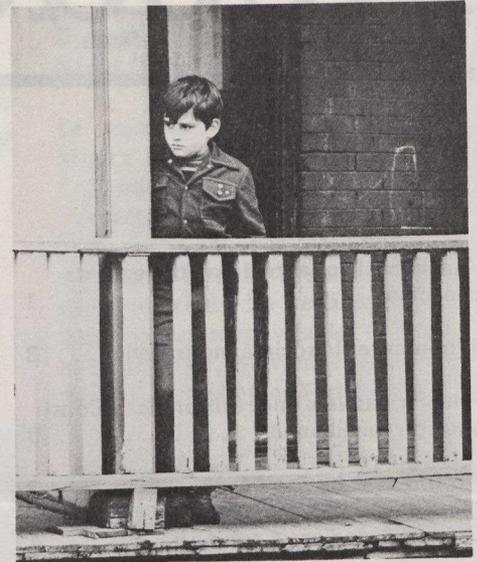
Dans ce groupe aussi varié, plusieurs attitudes et points de vue contradictoires ont évidemment surgi et la Commission a fait en sorte d'incorporer les rapports minoritaires à son rapport final.

...Nos recommandations reposent sur des bases solides de données. Nous avons puisé le contenu à plusieurs sources différentes. D'abord, en tant que commissaires nous avons apporté à notre tâche commune l'ensemble des connaissances et expériences que nous avions des enfants. A cela nous avons ajouté les résultats d'une étude systématique des 4 000 demandes de subventions que nous avons reçues de tous les coins du Canada. Nous avons incorporé dans nos délibérations les idées que nous ont fait parvenir les enfants et les jeunes et ce, de diverses façons, y compris la case postale spéciale réservée à leur intention. Nous avons pris en considération beaucoup de commentaires de la population et des groupes communautaires. Ces personnes ne se réclament d'aucune discipline en particulier, mais elles ont beaucoup d'expérience pratique de la vie.

En plus des données auxquelles ont contribué des spécialistes à travers tout le Canada, nous nous sommes inspirés des divers rapports et études sur les enfants canadiens, aussi bien que des recherches internationales provenant des secrétariats de l'AIE de New York et de Genève et des autres commissions nationales. Enfin, nous avons consulté les membres du Comité interministériel fédéral de l'AIE et par leur intermédiaire les ministères qu'ils représentaient...

Les comités de l'AIE et la population en général se sont penchés sur les problèmes suivants:

- les multiples problèmes auxquels, partout, les familles font face;
- la nécessité de services d'appoint, notamment les services de soutien moral et matériel, tant formels qu'informels; les différents services de garde, les cours de préparation au rôle parental, les centres d'accueil pour les familles;
- les indices de plus en plus nombreux de comportements destructeurs à l'endroit des enfants: les mauvais traitements et la négligence, l'exploitation des enfants à des fins pornographiques ou commerciales, la violence à la télévision;
- les indices de plus en plus nombreux de comportements autodestructeurs chez



Photos Birgitte Nielsen

L'enfant victime de la pauvreté.

les jeunes; le suicide, l'alcoolisme, la toxicomanie, les maladies transmises sexuellement;

- la faiblesse des services de protection à l'enfance, le manque de coordination, le fait que, dans plusieurs parties du Canada, aucun bureau central ne s'occupe, au sein du gouvernement, de l'ensemble de la politique relative à l'enfance et à la jeunesse;

- la nécessité, pour les jeunes, d'assumer la responsabilité de leurs actes.

Sur ce dernier sujet, les jeunes eux-mêmes mettent en relief certaines autres dimensions du problème. Voici ce qui ressort de leurs commentaires:

- le grand besoin qu'ils éprouvent qu'on leur fasse confiance, qu'on les respecte et qu'on leur donne l'occasion de se servir de leur faculté de discernement et d'apprendre à travailler dans la communauté;
- les problèmes de communication qui existent entre eux et leurs parents et les autres adultes, et le retrait de plus en plus marqué des adultes de la vie des jeunes;
- l'instabilité familiale et ses conséquences pour les enfants et leurs amis;
- le manque d'installations récréatives et culturelles et l'absence de moyens de transport public convenant à leurs besoins, surtout pendant l'adolescence;
- la violence dans le sport et la tolérance des adultes à ce sujet;
- le désir d'obtenir à l'école une formation à la vie afin de les mieux préparer à évoluer dans notre société si complexe (tâche que les parents abandonnent de plus en plus, de dire ces jeunes); en particulier, ils éprouvent le besoin de

(suite à la page 8)



Faire connaître la loi aux enfants.